

Conseil d'administration restreint du 6 mai 2020

1 Contexte du conseil d'administration

Le conseil d'administration se tient en mode à distance et donc dégradé. La direction impose une communication via le système "Zoom Video Communications". Ce système est probablement sous le contrôle des agences de renseignement américaines. D'ailleurs l'installation se fait par l'intermédiaire d'un binaire "boîte noire" que ce soit sous Unix ou sous windows. J'ai un peu cherché mais je n'ai pas trouvé les sources pour recompilation sous Unix. Merci de me détromper si ces sources existent. Pour information, il existe des concurrents, comme `jitsi`, qui fournissent les sources de leur système. Ce dernier peut être installé sur les propres serveurs de l'institution (e.g. `conf.plil.fr`) ou utilisé au travers de services communs (e.g. le service rendez-vous de Renater).

J'ai noté 37 participants en début de CAR (8h30-8h40). La plupart avec un flux vidéo surchargeant inutilement le réseau. Personnellement j'ai participé sans flux vidéo et sans flux audio en texte seul sauf concernant le point sur les bureaux d'études PeiP.

Le directeur indique que la session est enregistrée pour une raison affichée de facilité de rédaction du compte-rendu. A ce sujet, j'ai cru noter une attaque contre les compte-rendus non-officiels sans certitude absolue.

2 Informations de la direction

Le directeur indique qu'il lui est reproché un manque de communication, il se justifie par la réception d'une masse de messages contradictoires. Il affirme ne transmettre que les messages fiables et indique s'en tenir aux messages de la direction de l'université en cas de voix divergentes. Ainsi nous apprenons que certains messages de la CTI sont orthogonaux à ceux de l'université mais aucun exemple ne nous est donné.

Note du rédacteur : le confinement a cet effet positif que nous sommes assez libérés des recommandations des "instances supérieures" qui en ces temps de confinement crient dans le vide. Nous continuons à exercer notre métier dans des conditions déplorables mais avec une très grande latitude.

Le message principal de la direction de l'école est le pessimiste sur la situation envisagée pour la rentrée. La direction se fait l'écho de prévision d'une seconde vague de décès en juin et d'une troisième vague en septembre. La direction envisage donc sérieusement un premier semestre 2020/2021 en mode dégradé à distance.

Note du rédacteur : ces prévisions de seconde et de troisième vagues sont pour l'instant de pures spéculations, la décision de semestres impairs à distance ne pourra donc ne se prendre qu'à quelques semaines de la rentrée 2020/2021. Une telle décision prise fin 2019/2020 n'aurait aucun sens.

Une intervention du directeur de mécanique pour appuyer sur le fait que l'enseignement à distance ne remplace pas le présentiel, qu'il s'agit d'un mode d'enseignement très dégradé et que, contrairement aux écrits de la présidence de l'université, il faut considérer qu'il y a rupture pédagogique. Nous sommes plusieurs à approuver, par écrit, cette intervention orale.

Note du rédacteur : autant terminer un semestre en mode dégradé comme nous l'avons fait a un sens, autant envisager un semestre impair dans ces conditions n'en a pas. Nous pourrions occuper, et occuper intelligemment, les élèves, mais en aucun cas nous ne serons en situation de délivrer des ECTS dans ce mode.

Pour les prochains mois il est indiqué que le mois de mai sera consacré au nettoyage des bâtiments. Je me suis étonné de ce souci de propreté sachant que je gère des salles qui sont nettoyé superficiellement un fois par mois en temps normal, il m'est répondu par le responsable de la logistique qu'il s'agit d'un nettoyage et d'une désinfection.

Note du rédacteur : la notion de désinfection est intéressante, elle semble signifier que le virus est capable de survivre quelques mois sur des surfaces inertes.

Il sera possible d'accéder aux bâtiments par les personnels au mois de juin mais sur demande exprès et a priori pour quelques heures seulement. Je pose la question de la remise en ordre des salles de TP/projets spécifiques, il me semble avoir entendu que ces cas seraient examinés sans plus de précision. Le télétravail est toujours à privilégier.

La direction envisage dès maintenant la suppression de la réunion de rentrée, des projets inter-spécialités, de la remise des diplômes, etc.

Une intervention du directeur de GIS pour parler de constitution de groupes d'élèves des trois années pour qu'ils "puissent veiller sur eux" (dixit). Le directeur de l'école semble avoir compris la finalité de ces groupes puisqu'il dit que cela lui paraît une bonne idée.

3 Modification des modalités d'évaluation

Le directeur des études présente un document général sur les modification des modalités d'évaluations accompagné d'un document plus précis pour chaque semestre pair de chaque spécialité. Les mesures globales fortes sont la neutralisation des stages et le fait que les barres de seuil TOEIC pour le passage en quatrième et en cinquième années sont levées (pas de session de TOEIC blanc). Pablo Rojo parle d'un fonctionnement dégradé et non satisfaisant pour la période en confinement.

Au sujet des stages le discours est assez flou, les stages sont donc neutralisés mais conseillés pour le CV. Il n'est pas clair que des stages de quatrième année pourront se tenir à partir du 11 mai (aucune indication en ce sens). A l'international la France est considéré comme foyer d'infection important donc les mobilités sont interdites. Le gouvernement français pour sa part interdit toute mobilité en dehors de l'europe économique. Bruno Delbreil souhaite une valorisation des élèves ayant eu une expérience d'entreprise en cette période particulière. Un rapport est demandé qui devra être lu par l'encadrant école du stage. Je n'ai vu aucune directive sur l'éventuelle valorisation qui pourrait être décernée ...

Bruno Delbreil, en tant que responsable des relations avec les entreprises, déplore le fait que les élèves ne tiennent pas compte des directives envoyées par la direction de l'école tant qu'elles ne sont pas confirmées par les responsables de spécialités, voire d'années.

Je demande à ce que "mode dégradé" concernant la période d'enseignement durant le confinement apparaisse en gras dans le document de modification des modalités d'évaluation. Cela est accordé par le directeur.

Une discussion s'engage sur la possibilité de dispense des examens pour certains cas particuliers. Ces cas doivent être signalés au jury école qui prendra la décision d'accorder ou non la dispense. Cette dispense s'entend pour les élèves "empêchés de participer à l'évaluation". Des questions sont soulevées sur la possibilité de mesurer l'empêchement et sur le sens d'une UE obtenue sur un faible pourcentage de crédits. Il est rappelé que la dispense intervient en dernier recours après avoir envisagé des remplacements d'évaluation.

Mireille Bayart s'essaye à une classification des documents sur les modifications des modalités d'évaluations. J'ai noté que, dans sa classification, les bons documents sont ceux des LM, de matériaux, de l'IESP, d'IC2M, de GTGC mais que ceux de l'IAAL, de GIS et de l'IMA sont du côté obscur de la force.

Note du rédacteur : ne vous offusquez pas trop vite d'avoir été jugés non dignes du côté clair, après quelques messages privés avec Mireille, elle m'a indiqué qu'IMA était pointé du doigt pour la mention d'un "Devoir Surveillé" en IMA4sc qui était en fait un "Devoir Maison" et pour une incertitude sur le DS de probabilités en IMA3 qui n'était mentionné que pour motiver les élèves à

continuer à travailler cette matière, vous voyez qu'il s'agit simplement d'un perfectionnisme qui est tout à l'honneur de notre collègue d'IESP.

Je porte à la discussion la valorisation des bureaux d'études des PeiP. Ma demande étant que les élèves ayant travaillé durant ces bureaux d'études, et je peux témoigner que certains se sont bien donnés, puissent avoir une valorisation quelconque de ce travail. Il est opposé qu'il y a rupture d'égalité avec les élèves dans des BE qui n'ont pas continué mais en confinement ce n'est pas la seule. Le responsable des PeiP pour l'école est assez sibyllin sur ce qu'il compte faire pour cette valorisation. Pablo Rojo se propose de participer au jury des PeiP pour veiller à la valorisation de ce BE au S4.

Les modification des modalités d'évaluations sont approuvées à l'unanimité. J'ai voté pour suite à la garantie donnée par Pablo Rojo concernant les PeiP.

4 Fin de conseil

Je n'ai pas assisté à la fin du conseil, des soutenances de projets IMA4 démarrant à 10h. D'ailleurs je vous confirme qu'il est difficile de jongler avec deux sessions de vidéo-conférence simultanément. Les membres du CAR ont pu avoir un aperçu sonore du début de la session de soutenances en direct

...